

1000

Billets BNC remboursables
par anticipation à revenu conditionnel

BANQUE
NATIONALE

GRUPE SOLUTIONS
STRUCTURÉES

Nous célébrons
le lancement de la 1000^e série!

STRATÉGIE ÉPROUVÉE. RÉSULTATS DÉMONTRÉS.

Notice d'information confidentielle (Réservée à l'usage de courtiers)

La présente notice d'information confidentielle est réservée à l'usage de représentants inscrits seulement. Il est interdit de reproduire ou de distribuer son contenu au public ou à la presse. Ceci est prohibé par la législation canadienne en valeurs mobilières. À moins d'indications contraires, l'information contenue aux présentes est dérivée des prospectus simplifiés préalables de base de la Banque Nationale du Canada qui ont été déposés au fil des

ans, tels que modifiés, et des suppléments de prospectus se rapportant aux titres décrits ci-dessous qui ont été déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes suivant les lois en matière de valeurs mobilières applicables. La présente notice d'information confidentielle n'est fournie qu'à titre informatif et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat visant les titres qui y sont décrits.

La Banque Nationale du Canada (la « Banque » ou « Banque Nationale ») a lancé son premier titre sous forme de billet BNC remboursable par anticipation à revenu conditionnel (« billet à revenu conditionnel remboursable » ou « billet ») en août 2016, avec un total de 50 billets émis la même année. Trois ans plus tard, la Banque procède à plus de 300 émissions par année visant des billets de ce type.



Rendements attrayants

Coupon moyen potentiel annuel de 6,5% sur l'ensemble des émissions.
6,2% Catégorie A | 6,8% Catégorie F



Protection à la baisse*

Barrières à l'échéance généralement comprises entre -20% et -50%.
Barrière moyenne:
-32,9% Catégorie A | -34,7% Catégorie F



Coupons stables

99,5% de tous les versements de coupon potentiels ont été payés. Tous les versements de coupon manqués proviennent de billets liés au secteur des banques européennes.

Survol de la performance – Billets remboursés par anticipation ou « rachetés »**

22%

de tous les billets à revenu conditionnel remboursables émis depuis 2016 ont été rachetés

1,3 an

de terme moyen réalisé

Environ 70%

ont mieux performé qu'un investissement comparable dans des actions privilégiées ou obligations à haut rendement.
Voir le graphique à la page 2.

Historique des émissions de billets à revenu conditionnel remboursables de la Banque



Le début

- > Cette structure a été lancée en août 2016 afin de bonifier l'offre de produits structurés à revenu de la Banque.
- > Les billets à revenu conditionnel remboursables incorporent une caractéristique de rachat et offrent des rendements améliorés.
- > La première émission de ce type à la Banque a eu lieu en 2012.



Croissance continue

- > De près de 50 billets émis en 2016 à plus de 300 billets émis à ce jour en 2019, liés à plus de 50 actifs sous-jacents différents.

Innovation continue

- > Première banque canadienne à lancer un billet avec effet « mémoire » en 2017.
- > Partenariat de distribution avec Purpose Investments visant leur tout nouveau fonds. Une solution unique qui reproduit des résultats similaires à ceux que procure une structure de billets à revenu conditionnel remboursables.

Maintenant disponible sous forme de fonds commun de placement!

Une solution fiscalement efficace permettant de reproduire les caractéristiques d'un portefeuille diversifié de billets à revenu conditionnel remboursables

PORTEFEUILLE DE RENDEMENT SUR TITRES DE PARTICIPATION STRUCTURÉS PURPOSE

PFC6101 (F) | Distribution cible net
et PFC6100 (A) | 6% (F) | 5% (A)

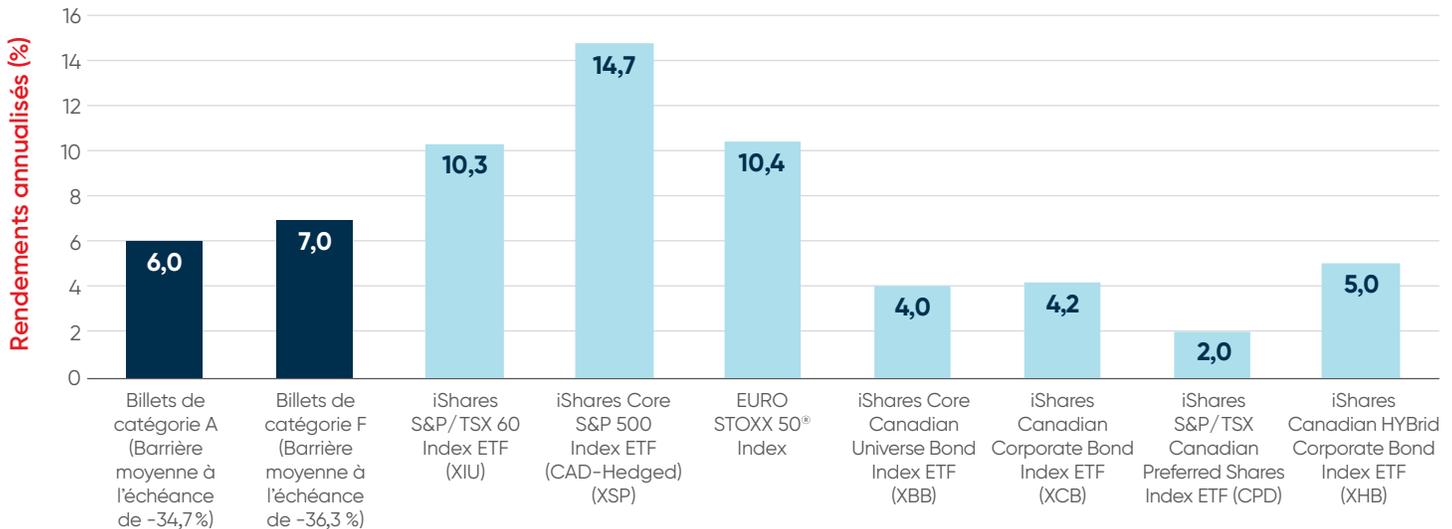
Purpose

INVESTMENTS

Distribué en collaboration avec Purpose Investments

* La protection à la baisse représente le niveau jusqu'auquel l'investisseur bénéficie d'une protection de son capital.
** Dans le présent document, le concept de « rachat » d'un billet réfère au « remboursement par anticipation » d'un billet au sens de la documentation publique déposée portant sur les titres dont il est question dans le présent document. Les données contenues dans ce document incluent tous les billets à revenu conditionnel remboursables offerts par la Banque aux investisseurs canadiens, excluant le marché institutionnel, jusqu'à la 1000^e série.

Performance des billets rachetés en comparaison avec d'autres options d'investissement

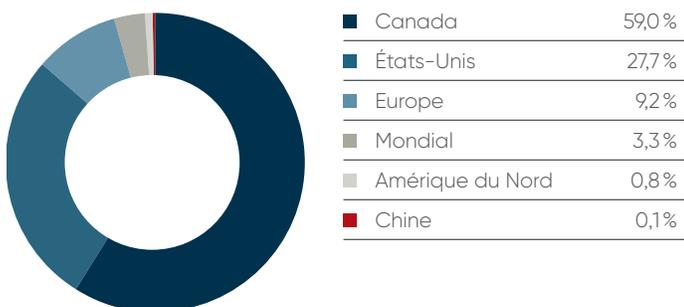


- > Pour chaque billet, nous avons mesuré la performance comparable d'un investissement dans les parts du FNB ou les titres de l'indice sous-jacent pour une même période de détention. Ceci permet une comparaison cohérente entre le rendement du billet et celui du FNB ou de l'indice.
- > Les rendements du FNB ou de l'indice sont présentés sur une base de rendement total (c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des dividendes et (ou) des distributions versées au titre de l'actif de référence ou par ses éléments constitutifs).
- > Les données portant sur les billets rachetés couvrent toutes les émissions de billets à revenu conditionnel remboursables applicables, entre le 23 août 2016 (toute première émission) et le 19 novembre 2019.

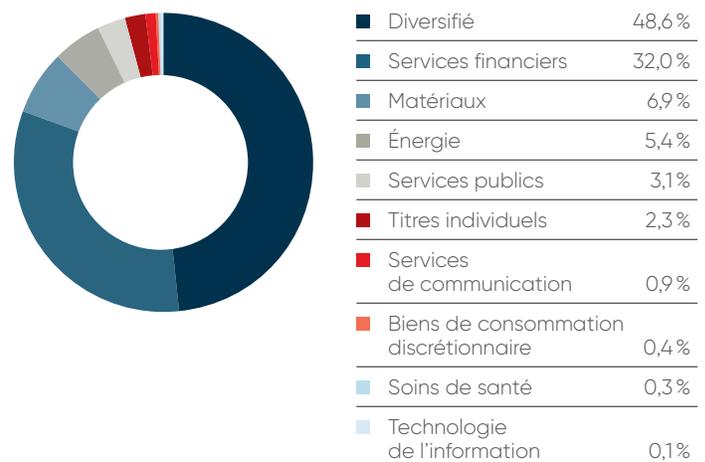
Répartition géographique et sectorielle

- > La Banque a émis des billets à revenu conditionnel remboursables liés à plus de 50 actifs sous-jacents différents, incluant des parts de FNB, indices, paniers de titres d'actions et titres individuels.
- > Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition géographique et sectorielle de toutes les émissions applicables.

Répartition géographique



Répartition sectorielle



Billet BNC remboursable par anticipation à revenu conditionnel, comment ça fonctionne ?

Les exemples suivants illustrent les caractéristiques d'une émission hypothétique de billets à revenu conditionnel remboursables. Les versements de coupon, le seuil de versement de coupon, le seuil de remboursement anticipé, la barrière à l'échéance et les dates de remboursement anticipées peuvent varier d'une émission à l'autre. Les exemples ci-dessous sont présentés uniquement à titre illustratif. Les montants et toutes les autres variables utilisées sont hypothétiques et ne sont ni des prévisions ni des projections. Aucune assurance ne peut être donnée que les résultats présentés dans ces exemples seront atteints.

Exemple hypothétique

Capital initial investi par billet	100 \$
Terme	7 ans
Portefeuille de référence	iShares S&P/TSX 60 Index ETF (XIU)
Devise	Dollars canadiens
Versements de coupon potentiels	6,25 % par année
Seuil de versement de coupon	-30 %
Fréquence de versement des coupons	Semi-annuelle
Seuil de remboursement anticipé	10 %
Fréquence de remboursement anticipé	Semi-annuelle
Barrière à l'échéance	-30 %

COUPONS CONDITIONNELS

Les versements de coupons sont effectués à des dates prédéterminées si le rendement du portefeuille de référence est égal ou supérieur au seuil de versement de coupon de -30 %.

RACHAT AUTOMATIQUE

Automatiquement remboursé par anticipation à des dates prédéterminées si le rendement du portefeuille de référence est égal ou supérieur au seuil de remboursement anticipé de +10 %.

PROTECTION CONDITIONNELLE DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE

Le capital est remboursé à l'investisseur à l'échéance si le rendement du portefeuille de référence est égal ou supérieur à la barrière à l'échéance de -30 %. Exposition entière à la baisse du portefeuille de référence en deçà de ce niveau.

Scénarios de rendements hypothétiques



SCÉNARIO 1:

Billet racheté à la troisième date d'anniversaire et aucun versement de coupon manqué

- > Rachat à l'année 3
- > 6 coupons sur 6 payés
- > Remboursement du capital à la date de rachat = 100 \$ par billet



SCÉNARIO 2:

Billet ayant atteint la date d'échéance et barrière franchie

- > Non racheté avant la date d'échéance
- > 8 coupons sur 14 payés
- > Rendement du portefeuille de référence est négatif et en dessous de la barrière
→ Perte en capital
- > Remboursement à l'échéance (par billet)
= 100 \$ x [1 + Rendement du portefeuille de référence]
< 100 \$

- Portefeuille de référence (rendement du cours)
- Coupons manqués
- Coupons payés

Billets à revenu émis par la Banque

Les « billets à revenu » font référence à tout titre sous forme de billet émis par la Banque dans le cadre d'un programme offrant des versements de retour de capital ou des versements de coupons, que ces versements soient conditionnels ou fixes. Ces titres sous forme de billets peuvent également inclure une caractéristique de remboursement par anticipation automatique.

La Banque a commencé à émettre des billets à revenu en 2012. La gamme de produits a évolué au fil du temps pour refléter les conditions du marché et les besoins des investisseurs.

Le graphique ci-dessous illustre certaines caractéristiques des quatre grandes catégories de billets à revenu émis par la Banque depuis 2012.

Protection à la baisse à l'échéance		Type de versements de coupons		Clause de rachat par anticipation		Type de produit
Conditionnelle	+	Garanti	+	Non	→	Billet à coupon fixe
Conditionnelle	+	Conditionnel	+	Non	→	Billet à revenu conditionnel
Conditionnelle	+	Conditionnel	+	Oui	→	Billets remboursables par anticipation à revenu conditionnel
Conditionnelle	+	Conditionnel avec effet mémoire	+	Oui	→	Billets remboursables par anticipation à revenu conditionnel avec effet mémoire

- > La protection à la baisse représente le niveau jusqu'auquel l'investisseur bénéficie d'une protection de son capital à l'échéance. Ainsi, la protection du capital est conditionnelle au fait que le rendement du portefeuille de référence soit égal ou supérieur au niveau de protection à l'échéance.
- > Tous les billets à revenu peuvent être structurés pour offrir des versements payables sous forme de retour de capital plutôt que sous forme de revenu d'intérêt.
- > L'effet mémoire est une caractéristique propre aux billets à revenu qui permet le paiement du montant cumulé de tous les versements de coupon manqués à une date ultérieure si le rendement du portefeuille de référence est égal ou supérieur au seuil de versement de coupon à une date d'évaluation ultérieure.
- > Le premier billet à revenu avec un effet mémoire au Canada a été émis par la Banque Nationale à l'automne 2017.

Méthodologie

La performance d'un produit structuré est généralement composée de deux éléments: les distributions versées pendant la durée du produit ainsi que le rendement final à l'échéance ou à une date de remboursement anticipé. Le rendement à l'échéance est déterminé selon une formule prédéterminée et dépend du rendement du portefeuille de référence à la ou aux date(s) d'évaluation prédéterminée(s). Afin de simplifier les calculs, nous avons assumé que les investisseurs ont conservé les produits jusqu'à l'échéance. Ainsi, cette analyse ne tient pas compte des profits et pertes réalisés dans le cadre de leur vente ou de leur achat sur le marché secondaire maintenu par Financière Banque Nationale inc.

Interprétation des rendements des produits structurés

L'utilisation de statistiques de performance standards, qu'elles soient absolues ou relatives, pour analyser la performance d'un produit structuré, comme un billet à capital non protégé (BCNP), peut parfois être trompeuse, d'où l'importance de procéder à des explications additionnelles pour avoir une compréhension complète des résultats. En effet, ces statistiques ne prennent pas en considération certaines caractéristiques importantes des BCNP: par exemple, la protection à la baisse. Plus le niveau de protection offert par un produit structuré est élevé (comparativement à un investissement direct dans le portefeuille de référence), moins le rendement moyen espéré à la hausse est élevé. Le choix d'un produit plus conservateur ou agressif dépend notamment de la tolérance au risque de l'investisseur ainsi que de ses anticipations ou vues de marchés. Le rendement final réalisé à l'échéance ou à une date de remboursement anticipé est ainsi une conséquence de ces deux facteurs et ceux-ci doivent être pris en considération lors de l'interprétation des résultats de performance d'un produit structuré.



1 877 879-6423


bncsolutionsstructurees.ca


GRUPE SOLUTIONS
STRUCTURÉES



Prix pour la meilleure
performance en
2012, 2013, 2014,
2017, 2018 & 2019

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons assurer qu'ils soient exhaustifs. **Le rendement historique n'est pas garant du rendement futur.** Le présent document ne vise qu'à informer et ne constitue en aucun cas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat relativement aux produits structurés. Les produits structurés peuvent ne pas constituer un dépôt assuré en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada ou de tout autre régime d'assurance-dépôts créé en vue d'assurer le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution de dépôt. Les produits structurés ne sont pas des instruments conventionnels à revenu fixe, ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs et sont sujets à un certain nombre de facteurs de risque, nous vous référons aux documents d'offre pertinents. Toute tierce partie fournissant de l'information ou des données sur un actif sous-jacent mentionné dans le présent document n'a pas révisé ou approuvé le contenu du présent document et ne fait aucune déclaration, n'impose aucune ni ne donne aucune garantie quant à son contenu.

L'indice EURO STOXX 50[®] est la propriété intellectuelle (incluant les marques déposées) de STOXX Limited, Zug, Suisse, («STOXX»), Groupe Deutsche Börse ou ses concédants, et est utilisé sous licence. STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les produits structurés de la Banque Nationale et STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en cas de négligence ou autre) quant à toute erreur, omission ou interruption générale ou spécifique affectant l'indice EURO STOXX 50[®] ou ses données.

^{MD} iSHARES est une marque déposée de BlackRock, Inc., ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs.